

La gazette de Ognes

Mars 2023

secretariat@ognes.fr

N°5

Dates	Manifestations	Lieux
Jeudi 23 mars 2023 à 14h00	Ateliers jardinage	Mairie
1 avril 2023	Changement des horaires de l'éclairage public	Toute la commune et le rond-point de la D1032
Samedi 8 avril 2023 à 14h00	Pâques	Cour de l'école
Du 8 au 10 avril 2023	Fête foraine	Place Léon Herblot
Lundi 10 avril 2023	Brocante	Centre du village
8 mai 2023 à 10h30	Commémoration	Place Léon Herblot

AVEC VOUS, FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE :

Les élus vous proposent de participer à une activité jardinage.

Le projet consiste à œuvrer pour l'embellissement en participant au fleurissement de parterres dans la commune. Nous vous attendons le **jeudi 23 mars à 14h00** à la mairie.



CHANGEMENT DES HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

 Les horaires de l'éclairage public vont être modifiés à partir du 1^{er} avril, les lampadaires **s'éteindront à 22h00 pour se rallumer à 6h00**. Ces modifications concerneront l'ensemble de la commune y compris le rond-point de la D1032.

A LA RECHERCHE DU LAPIN DE PÂQUES :

Le **samedi 8 avril 2023 à 14 heures**, tous les enfants de la commune de moins de 12 ans accompagnés de leur famille ont rendez-vous dans la cour de l'école pour prendre part à un parcours ludique avec des énigmes qui nous permettront de retrouver le lapin de Pâques.



DIFFUSION DE LA GAZETTE :



Cette gazette a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, ceci n'est pas une erreur. Si vous souhaitez un envoi numérique des futures gazettes, merci de bien vouloir le notifier par courriel à gazette@ognes.fr en précisant votre adresse postale et mail.

NOËL DANS LA COMMUNE :

Les aînés ont pu choisir entre un colis, une carte cadeau ou le spectacle Fantasia Latina Show. La distribution a eu lieu le samedi 12 novembre 2022. Cette action représente 226 bénéficiaires. Si vous avez 70 ans dans l'année, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Après les aînés, le Père-Noël a rendu une visite aux plus jeunes dans notre école, le 15 décembre. A cette occasion, les 107 élèves ont présenté leurs chants et ont reçu un sachet de chocolats.

Puis en collaboration avec l'association "A Fond", celle de "Conte et Raconte" a émerveillé les enfants avec de captivants contes de Noël. Chaque enfant a pu bénéficier d'un goûter, d'une photo avec le Père-Noël et d'une botte de Noël garnie.



Enfin, durant trois semaines, une vitrine a pris place à la mairie avec trois jeux différents qui demandaient à nos jeunes détectives de réaliser une fine observation du décor. Tous les participants ont reçu chez eux une récompense individuelle.



AUX PETITS COMMERCES :

Notre local commercial attire de plus en plus de commerçants.

Aujourd'hui, dix commerçants se relayent au 1 rue Jean Vaur, vous y trouverez des vêtements, des légumes, des produits autour du miel, des créations diverses...

L'affichage des commerçants se trouve sur la vitrine du commerce, panneauupocket ainsi que notre facebook et notre site internet.

FRANCE SERVICES : UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.



Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne... Vous pourrez également avoir accès à des postes informatiques en libre-service.

Ce nouvel espace France services ouvert par la Communauté d'agglomération se trouve à l'hôtel des formations, 10 rue Jean Monnet à Chauny. Vous pouvez les joindre au 03 68 89 00 02 ou par courriel à efs-chauny@ctlf.fr. Ils vous accueillent en direct du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 avec ou sans rendez-vous.

L'ES OGNES :

En 1/16^{ème} de finale de coupe de l'Aisne, l'ES Ognes a tenu tête à une équipe classée en régionale soit deux divisions au-dessus du niveau de Ognes classé en départementale 2.

Après avoir ouvert le score puis être dominé 1-3 à la mi-temps, l'équipe senior A a réalisé une remontée 3-3 à la fin du temps réglementaire pour s'incliner aux tirs au but.

Merci à toute l'équipe et au staff pour ce joli spectacle.

Après la phase aller,
les seniors A sont 2^{ème}
et la B 3^{ème}.

Bonne deuxième partie de saison à toutes les équipes.



RÉGLEMENTATION CIRCULATION LORS DE LA BROCANTE DU 10 AVRIL :

Vous pouvez consulter l'arrêté dans son intégralité sur <https://www.ognes.fr/wp-content/uploads/2023/03/arrete-10-04-2023.pdf>

Le Maire de la Commune de OGNES,

Vu l'autorisation accordée à l'Espoir Sportif de Ognes d'organiser une foire à la brocante le **lundi 10 avril 2023 de 6h00 à 18h00** rue Pierre Sémard, rue Pierre Brossolette, rue Camille Claudel, rue des Pâtures, rue Danielle Casanova, rue Jean Vaur, rue Henri Catté et rue Victor Basch.

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement pour assurer la sécurité des exposants et des promeneurs durant cette brocante,

Pendant toute la durée de la foire à la brocante, **la circulation des véhicules sera interdite** dans toutes les parties occupées par les exposants.

Tout stationnement et toute circulation dans le périmètre de la braderie seront considérés comme gênants (article R 417-10 du code de la route).

LE PRINTEMPS ARRIVE :



Avec le printemps, la végétation repart. Pour le bien-être de chacun, n'oubliez pas de tondre vos haies et d'entretenir vos trottoirs.

Le mot des élus :

Cher(e)s habitant(e)s de Ognes,

L'année 2022 a été celle de la reprise des liens sociaux directs et nous avons eu grand plaisir à vous retrouver lors des diverses manifestations de la commune.

Cette année, nous allons enfin pouvoir mettre en place des activités avec vous, la première se déroulera **le 23 mars à 14h en mairie** avec un projet de fleurissement de parterres conçus et réalisés avec vous grâce à vos idées et vos connaissances.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons décidé de maintenir nos taux d'imposition et de ne pas augmenter malgré le contexte.

Je vous rappelle que vous pouvez vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables et qu'il est souhaitable de vous faire connaître en mairie si vous êtes nouveau dans la commune.

Les projets pour cette année 2023 seront dans la continuité de notre feuille de route pendant le mandat à savoir :

- Réhabilitation du cimetière communal (accessibilité, gestion des eaux pluviales et réfection des murs).
- Eclairage de la bande d'entraînement du stade de football et création d'un accès secours.
- Mise en place d'une cantine à l'accueil périscolaire avec rénovation, aménagement des locaux ainsi que l'achat d'un logiciel informatique de gestion.
- Investissements matériels au service technique.

« Prenez soin de vous ». *Le maire et son conseil municipal.*